février 2025

Organisée avec :

Nous vous invitons à participer à une journée de formation :

« Perfectionnement : éducation et dressage du chien de troupeau»



Objectifs :

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de s'approprier et mettre en oeuvre une méthode de dressage pour avoir un chien opérationnel sur son exploitation :

- Être capable de perfectionner le dressage de son chien pour pouvoir l'utiliser efficacement
- Evaluation des actions du chien (contourner, contenir, déplacer, ordres de direction) et des réponses correctives
  ou d'apprentissage à apporter
- Déplacement et recherche d'animaux avec des différents niveaux de contraintes

Public :

La formation s'adresse aux éleveurs de ruminants, prioritairement en races locales bretonnes, qui souhaitent utiliser un chien Berger d'Auvergne ou de races française. Elle est ici dimensionnée pour 7 personnes. Ils sont tous situés dans le grand ouest.
Le stagiaire doit avoir un chien "Berger d'Auvergne" assuré.

Durée : 07h00 / 1 journée

Contenu :

Matin :

Rappels théoriques sur le contournement, la contention, le déplacement et les ordres de direction

Mise en situation de conduite du troupeau des stagiaires avec leur chien, retours critiques du formateur et analyse du

travail du chien avec les autres stagiaires

Mise en pratique avec exercices individuels.

Après Midi :

Apport théorique sur les déplacements et la recherche d'animaux

Mise en situation des stagiaire avec leurs chien et exercices individuels

Mise en pratique des ordres, du travail en parc circulaire.

Formateur **:**

René Esvelin, dresseur -formateur en chiens de troupeau

Date et lieu :

Le mardi 18 mars
De 09h30 à 17h30
Chez Solène SACRE – Drain – Orée d'Anjou (49)

Restauration :

Repas à la charge du participant, tiré du sac

Prérequis :

Aucun prérequis

Méthodes pédagogiques et d'évaluation :

Méthodes pédagogiques :
Exposé oral
Retour d'expériences
Discussions et échanges

Travaux pratique entre les éleveurs et leurs chiens
Retour d'expérience du formateur suite aux exercices sur le comportement du chien et des maîtres

Evaluations des acquis :

Les capacités acquises par chaque stagiaire seront évaluées en cours de formation, et en particulier lors de la mise en application des connaissances lors des séances de travaux pratiques. Un questionnaire ouvert sera par ailleurs remis à l'issue de la formation.

Coûts : Gratuit – les inscrits doivent être éligible à VIVEA

Modalités d'inscription :

Vous pouvez vous inscrire par mail ou téléphone auprès de Maxime BERGONSO, m.bergonso@gie-elevages-bretagne.fr - 06 85 70 56 83

En précisant :
- La date et le titre de formation à laquelle vous vous inscrivez
- Si vous êtes éligibles Vivéa
  - ⇨ En cas de doute sur votre éligibilité, vous devez vous procurer une attestation de régularité au fond de formation Vivea, délivrée par votre MSA ou disponible sur votre espace personnel en ligne sur le site www.msa.fr

Une confirmation d'inscription par mail vous est alors envoyée.

Si une formation est complète, vous serez prévenus dans les meilleurs délais et inscrit sur liste d'attente.

Pour chaque formation, un mail de rappel est envoyé aux personnes inscrites 3-4 jours avant la formation avec le programme détaillé et la liste des inscrits à la session pour vous permettre d'organiser éventuellement des covoiturages.

Annulation d'une formation

L'annulation d'une inscription est possible sur demande, mais pour limiter au maximum les désistements, nous vous encourageons à vous inscrire uniquement si vous êtes sûr d'être disponible de jour de la formation.

En cas de désistement 3 jours ou moins avant la date de la formation, et s'il n'est pas possible de trouver un stagiaire en remplacement, vous serez susceptible d'être tout de même facturés du prix de la formation.

Attestation de présence en formation

Sur de demande du participant, après la formation, une attestation de présence en formation peut être fournie.

Concernant les personnes en situation de handicap

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter au préalable par téléphone.

février 2025

Mesures de prévention Covid 19

Des mesures sont susceptibles d'être mises en place en fonction de la situation sanitaire.

Règlement intérieur et conditions générales de vente du GIE Elevages de Bretagne en libre accès sur notre site internet.